

NÉGOS ACG : COURTE FINALE

TOUS PNC AF
Avril 2023



Reprise des négociations depuis le 27 mars. Cycle express avec pour objectif de trouver un accord au 5 avril.

Kiss landing ou sortie de piste ?

Objectif ambitieux d'aboutir dans un calendrier aussi contraint. Pour y arriver, il est impératif que toutes les parties soient efficaces et volontaires. La Direction affiche la volonté de sortir de la note de Direction et d'offrir à l'ensemble des PNC un cadre protecteur. **Nous sommes curieux de connaître les moyens qu'elle est disposée à y mettre pour y arriver !**

Ce qui est négociable

Comme à chaque négociation, notre but est d'améliorer au maximum nos règles et conditions de travail.

- Un accord long et protecteur
- La suppression des rotations dérogoires LC
- La prise en compte de la pénibilité des rotations MC ainsi que l'amélioration de la protection des S2
- La valorisation et la limitation des vols bi-tronçons LC
- Le retour en arrière possible au bout d'un an de BIDDING après consultation de tous les PNC
- La mise en place de la subrogation (système qui permet au salarié de bénéficier du maintien de salaire pendant le temps de son arrêt de travail) que L'INTERSYNDICALE PNC réclame depuis plusieurs années
- Une garantie d'un volume d'embauches
- La garantie de nos emplois pour les années à venir
- L'évolution de la stabilité planning, des journées joker
- Un système de pose et de satisfaction du TAF amélioré
Etc...

Le prérequis de la Direction

Contrairement aux autres négociations, la Direction affiche ses intentions.

Le ratio 1/50 en W/Y sur LC n'est pas négociable et verra le jour quoi qu'il arrive au 1er juin sur certains avions.

Le choix revient aux PNC

La Direction se dit « soucieuse de sécuriser le contrat social PNC ». Elle sait que L'INTERSYNDICALE PNC ne cautionnera jamais ce ratio. Gageons qu'elle aura pour ambition de convaincre les PNC avec des propositions qu'elle jugera à la hauteur du sacrifice qu'elle leur demande.

La balle est dans son camp afin de convaincre les PNC de demander à leurs représentants de signer l'accord qu'elle proposera.

L'INTERSYNDICALE PNC

**C'EST ACQUIS ?
C'EST À VOUS !**